



La rédaction de Châteaulin
chateaulin@letelegramme.fr
twitter.com/telegchateaulin
facebook.com/letelegramme.chateaulin

09 69 36 05 29 n° lecteurs et abonnés (prix d'un appel local)

Les correspondants locaux

> Crozon, Lanvéoc : Camille Mathy
— camille.telegramme@gmail.com - tél. 06 23 37 54 59 —

> Morgat : Boris Sykula
— boris.sykula@wanadoo.fr - tél. 06 63 21 65 42 —

> Camaret-sur-Mer : Isabelle Piétri
— pietri.isabelle@gmail.com - tél. 06 71 15 39 82 —

Contactez nous

Crozon et la Presqu'île

Les plages de Crozon sont très appréciées des amateurs de sports nautiques. Le Télégramme/Karen Jégo



L'accès à certaines plages de Crozon modifié cet été

Alors que l'accès aux plages reste un sujet sensible à Crozon, la mairie a annoncé, lors du conseil municipal de jeudi, des modifications pour celles de Kersiguénoù et La Palue.

Karen Jégo

● Afin de préserver la tranquillité des riverains et protéger les sites naturels, la mairie de Crozon prévoit des aménagements, dans les semaines à venir, pour accéder à certaines plages locales.

Des parkings conseillés à Kersiguénoù et La Palue

À Kersiguénoù, tout d'abord, les gens avaient pris l'habitude de se garer dans un parking sauvage dans les dunes, situé près de la plage. Mais le Conservatoire du littoral, qui en est le propriétaire, a décidé de rendre cet espace à la nature.

À la place, la Commune, qui possède une parcelle à 647 m de la plage, a prévu de la transformer en parking en herbe. Une petite zone dans les dunes restera toutefois accessible pour les déposes, demi-tours et disposera de quelques places PMR (Personnes à mobilité réduite).

À La Palue, l'an dernier, une expérimentation avait été menée pour limiter la circulation. Un parking en herbe est conseillé, à hauteur du moulin de Kerdroën. Il se situe à 1,3 km de la plage. À quelques

mètres de la plage, une barrière empêche les véhicules de se rapprocher. Elle sera fermée du 1^{er} juillet au 31 août, sauf pour l'école de surf et le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours). Il sera aussi possible de faire des demandes ponctuelles à la mairie pour passer par ce chemin, en cas de compétition de surf par exemple.

Nouveauté cet été, les horaires de la navette du parking de Kerdroën à la plage de La Palue sont modifiés, suite à des remarques d'usagers. Elles passeront toutes les 30 minutes, de 11 h à 19 h (contre 9 h à 17 h auparavant) et restent gratuites. Une signalisation sera mise en place à Kersiguénoù et La Palue pour expliquer ces changements et encourager les automobilistes à utiliser les parkings dédiés.

Stationnement interdit la nuit sur certains parkings

D'autre part, dans les parkings de Lostmarc'h, La Palue, Goulien, Kersiguénoù, Moulin de Kerdorën et Kernaveno, qui sont des sites naturels protégés, le stationnement sera interdit de 23 h à 6 h du matin, du 1^{er} avril au 15 novembre. « C'est à type expérimental. On est prêt à amender si nécessaire. Mais si on ne fait pas une régulation stricte, on aura toujours des problèmes de camping sauvage », relève Michel Galand, responsable de la nouvelle commission environnement-plages.

Pour informer la population et les touristes, des panneaux trilingues (français, anglais et breton), vont être installés aux abords des sites et des fléchages sont prévus. Des guides seront aussi distribués dans les offices de tourisme.

À noter que le projet de création de

sections de plage, pour séparer sportifs nautiques et autres usagers, est toujours en discussion. Rien n'est prévu de la sorte cet été 2022. Les réunions avec les riverains, riches en enseignements, sont actuellement terminées. Mais en octobre, une réunion bilan sera organisée entre les habitants et les élus.

Travailler sur le surtourisme ?

Pour Gaëlle Vigouroux, du groupe d'opposition « Crozon dynamique, écologique et solidaire », la solution contre les nuisances à proximité des plages ne peut se limiter à reculer les accès aux sites et à la mise en place de barrières. « Les habitants, fussent-ils pratiquants de sports nautiques, ne sont pas responsables des nuisances apportées par le surtourisme. Ce sont les stratégies d'attractivité touristiques, le développement d'une activité économique uniquement tournée vers le tourisme qui ont conduit à la situation que nous connaissons ».

Pour maîtriser ce surtourisme, l'élue propose de s'inspirer d'autres communes comme Saint-Malo, avec son seuil de 20 % maximum de meublés loués sur Airbnb ou Obligation, au Pays basque, pour les propriétaires de meublés dédiés au tourisme, de compenser la mise en location d'un meublé tourisme par celle, à l'année, d'un autre bien. Ainsi, Gaëlle Vigouroux estime que la municipalité apporterait « de la quiétude dans les villages, agirait pour la protection de l'environnement, et serait en mesure de reconstruire un parc de logements à l'année accessible et permettant aux Presqu'iliens de se loger et aux entreprises de recruter ».

Les Mardis de Morgat deviennent les Arts de la rue des Mardis de Morgat



Rendez-vous mardi 12 juillet pour le premier rendez-vous des Arts de la rue des Mardis de Morgat, à Crozon. Photo d'archives Le Télégramme

● Au revoir l'ancienne formule des Mardis de Morgat avec ses concerts tardifs. Et bonjour aux Arts de la rue des Mardis de Morgat. Après deux étés d'interruption, l'évènement festif et populaire de Crozon fait son grand retour mais remanié.

Des festivités moins tardives

« Comme nous nous étions engagés, ces festivités gratuites offertes au public sont maintenues. Elles sont assorties de quelques modifications que nous avons travaillées en concertation avec Jacques Guérin (Qual'Ouest) et les représentants des commerçants de Morgat », informe Patrick Berthelot, le maire.

Du 12 juillet au 22 août, les festivités se dérouleront sur sept soirées. On y retrouvera fanfares, musiques piétonnes et spectacles de rue. Pour éviter les « risques connus de l'après-fête », les animations débuteront à 20 h pour se terminer plus tôt qu'aux éditions précédentes, soit 23 h. « Rien de changé pour ce qui concerne le petit marché, la sécurité, la navette, rassure le maire. Il s'agit de revenir un tant soit peu au sens de la fête familiale et nous avons prévu, avec tous les acteurs de cette importante manifestation, de faire le point après la saison sur l'efficacité ou non de cette vision un peu nouvelle ».

Une signalisation renforcée pour les chemins de mobilité douce

● Pour favoriser les mobilités douces (déplacement vélo, cheval, à pied...), la municipalité travaille à rendre praticables les nombreux chemins qui traversent la commune. « L'idée est d'éviter que les familles circulent à vélo ou à pied, de manière peu sécurisée, sur les départementales. D'Est en Ouest, nous avons déjà une épine dorsale qui est la voie verte. Pour le moment, il nous manque un petit bout pour rejoindre Camaret. Mais ça sera fait cette année », informe l'élue en charge des mobilités, François-Xavier Deflou.



Des poteaux attache vélos ont fait leur apparition près des plages. Photo Yoann Lotte/Service communication Crozon

Des navettes entre les différents villages de la commune ?

Pour signaler ces trajets alternatifs, une importante signalisation est en train d'être mise en place. L'an dernier, 80 panneaux de direction avaient été commandés. Ils sont en cours d'installation. Une centaine

d'autres vont suivre. Huit panneaux avec des QR code permettront aussi de mieux se repérer.

Enfin, pour pouvoir garer son deux-roues, cinq poteaux attache vélos, créés par les services techniques, sont prévus par plage. « Pour 2023, on va essayer d'augmenter leur nombre en passant par des entreprises privées, signale l'élue. On va aussi réfléchir sérieusement à la mise en place de navettes entre les différents villages de la commune ».



VIDANGE DE FOSSE
INSPECTION
CAMÉRA
DÉBOUCHAGE
DE CANALISATION
NETTOYAGE
CUVE À FUEL

VIDAFOS

ZAE du Porzay - PLONÉVEZ-PORZAY - 02 98 82 62 18